

Préparer sa retraite pour vivre demain
comme aujourd'hui :

C'est Impératif



Aujourd'hui, les niveaux de retraite sont insuffisants.

Les retraites servies aux indépendants représentent dans le meilleur des cas 50% de leurs revenus de fin de carrière à 65 ans.

TNS de 45 ans	Revenu brut annuel	Revenu brut fin de carrière	Retraite estimée		Retraite de reversion ² estimée
			Montant	Taux de remplacement ¹	Taux de remplacement ¹
Artisan	45 000 €	55 000 €	24 798 €	45 %	25 %
Commerçant	45 000 €	55 000 €	22 415 €	41 %	23 %
Profession libérale (Médecin conventionné)	70 000 €	85 000 €	42 509 €	50 %	27 %

Source : outil de simulation "Espace Patrimoine"

1 : Taux de remplacement = retraite/dernier salaire

2 : Pension versée au conjoint en cas de décès du retraité, soumise à condition de revenus et de patrimoine.

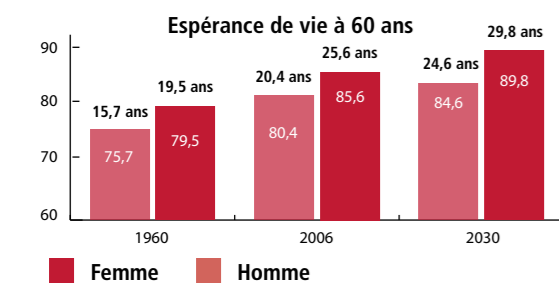
Demain, ces niveaux risquent encore de baisser !

• De plus en plus de retraites à financer.

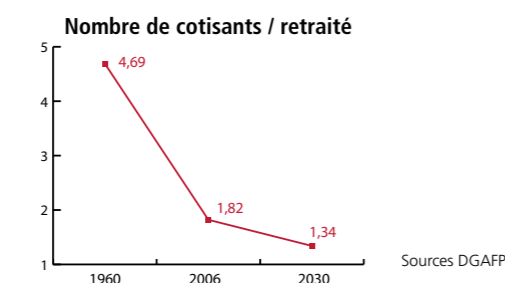
Depuis 2005, les générations issues du baby boom arrivent à la retraite. Le nombre de départ à la retraite a progressé de 50 % entre 2005 et 2008.

Aujourd'hui, 1 retraite sur 10 n'est pas financée et si rien n'est fait, les caisses de retraite financeront de moins en moins d'indépendants.

• Des retraites plus longues



• Un ratio cotisants / retraité qui se dégrade



Vous pouvez agir pour votre retraite en bénéficiant d'un cadre fiscal avantageux

IMPÉRATIF RETRAITE MADELIN est un contrat collectif d'assurance sur la vie alimenté par vos cotisations périodiques qui, au moment de votre retraite, vous assure le versement d'une rente dont le taux est garanti dès l'adhésion.

- Vous cotisez à votre rythme pour alimenter votre compte épargne retraite.
- Vous investissez dans des supports financiers adaptés à votre profil.
- Vous déduisez vos cotisations de votre bénéfice net imposable, dans des limites fiscales très favorables.
- Vous êtes libre de modifier le montant de vos cotisations ou de réaliser des versements complémentaires.
- Vous arbitrez vos investissements entre les supports à votre convenance, ou optez pour un mode de gestion à votre choix.
- Vous choisissez parmi 4 options de rente, le jour de votre retraite.

Alptis est un groupe associatif de protection sociale. Notre mission est d'éclairer nos adhérents sur leurs choix d'assurance pour qu'ils puissent bénéficier des garanties et services les plus en adéquation avec leurs besoins. Et ce, aussi bien en santé qu'en prévoyance, en assurance de prêts ou en épargne retraite.

Totalement indépendant dans ses orientations, notre groupe repose sur une dynamique associative.

Nous sommes profondément convaincus que la solidarité change le monde. Nous nous sommes fixé comme objectif d'associer dans un même mouvement protection et esprit de responsabilité, lien social et nouvelles solidarités.

Créé en 2000, l'UNEP (Union Nationale d'Épargne et de Prévoyance) est une association d'épargnants qui offre à ses adhérents une gamme complète de produits en gestion de patrimoine (assurance vie, immobilier, retraite...) à travers sa plateforme de distribution exclusivement réservée à des conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) et des courtiers.

L'efficacité de l'UNEP repose sur 4 piliers : les conseillers, l'indépendance, la relation de proximité et les solutions sur mesure.

Depuis 2011, l'UNEP et Alptis ont développé un partenariat destiné à créer des passerelles entre le monde de l'épargne et celui de la prévoyance.

Pour tout renseignement,
contactez votre **Courtier Conseil**



alptis.org

N°Azur 0 810 04 4000

unep.asso.fr

Tél : 01 53 64 80 60



Alptis Assurances • Intermédiaire d'assurance et gestionnaire du contrat
25, cours Albert Thomas - 69445 Lyon Cedex 03
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - RCS Lyon 335 244 489
N° ORIAS : 07 005 850 - www.orias.fr - N° TVA : FR37335244489
Assurance de responsabilité civile professionnelle et garantie financière conformes au Code des assurances.
La garantie Impératif Retraite Madelin est un contrat d'assurance-vie de groupe à adhésion individuelle et facultative, de type multisupport, conclus entre SwissLife Assurance et Patrimoine, Alptis et Apti.

UNEP • Diffusion Courtage - Intermédiaire en assurance
12 rue Clapeyron 75008 Paris
SAS au capital de 100 000 € - RCS PARIS 353 356 439
N° ORIAS 07 005 716 - www.orias.fr
Assurance de responsabilité civile professionnelle et garantie financière conformes au Code des assurances



*Impératif
Retraite
Madelin®*

Préparer sa retraite
pour vivre demain
comme aujourd'hui :

C'est essentiel !

Impératif Retraite Madelin®

C'est vous donner le choix d'optimiser significativement votre retraite en adoptant la gestion financière la plus appropriée à votre durée de cotisation et à votre profil d'épargnant.

1 Vous alimentez votre compte de retraite à votre rythme

- Par des **cotisations périodiques** tout au long de la durée de votre contrat,
- Par des **versements complémentaires** facultatifs quand votre activité vous le permet,
- Par le **rachat de cotisations** au titre des années antérieures d'activité.

Vous pouvez également transférer sur votre contrat IMPÉRATIF RETRAITE MADELIN® l'épargne constituée sur un autre contrat de retraite Madelin.

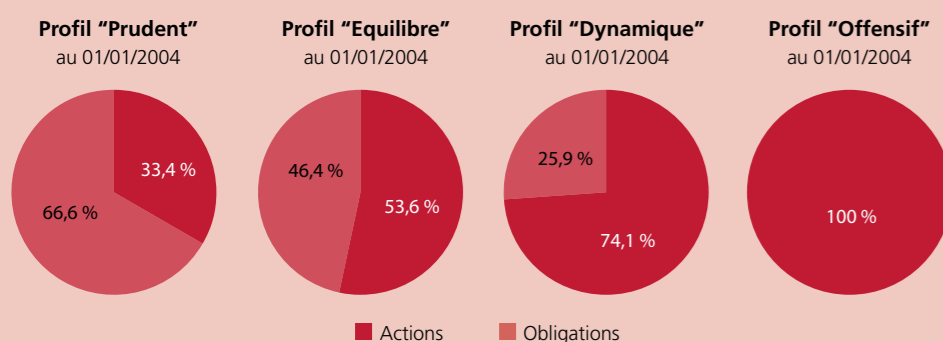
2 Vous sélectionnez vos supports financiers en fonction de vos horizons de placement et votre sensibilité au risque

Un fonds en "euros", pour une totale sécurité. Votre capital est garanti et les intérêts sont définitivement acquis chaque année.

Rendement net 2013 de 3,00 %.

4 fonds à profil de gestion, pour la simplicité de choix et de gestion.

La composition de ces fonds correspond à un objectif de gestion clairement identifié pour s'adapter à chaque profil.



Plus de 40 autres fonds, pour opter pour des investissements plus dynamiques ou plus orientés. Ces supports sont sélectionnés parmi les sociétés de gestion les plus prestigieuses du marché :

- Swiss Life Asset Management • Sofidy
- Sinopia • DNCA Finance • Financière de l'Echiquier • E. de Rothschild A-M
- Carmignac Gestion • CCR Actions • Tocqueville Finance • Métropole Gestion
- HSBC Investment • Ofi AM • Rothschild & Cie Gestion • Franklin Templeton I-M
- Halbis Capital Management • Amundi...



3 Vous optez pour votre mode de gestion

➔ **Vous pilotez librement votre contrat** en optant pour la gestion libre

Vous connaissez les marchés financiers, vous suivez régulièrement leurs évolutions, la gestion libre vous permet d'opérer des arbitrages sur votre épargne à tout moment et autant de fois que vous le souhaitez. La valeur minimum de l'arbitrage est de 1 500 €.

Pour plus de sécurité, lorsque les marchés sont volatils ou lorsque vous n'avez pas le temps, vous pouvez souscrire deux options qui limitent vos risques (sauf pour les SCPI) :

Arbitrage automatique des plus-values

Dès que vos plus-values sur un fonds atteignent un seuil fixé par vous, elles sont automatiquement sécurisées par leur transfert vers le fonds euros.

Arbitrage automatique en cas de moins-moins-values

Dès qu'un fonds atteint un seuil de moins-value fixé par vous, l'épargne du support est automatiquement arbitrée et transférée vers le fonds euros.

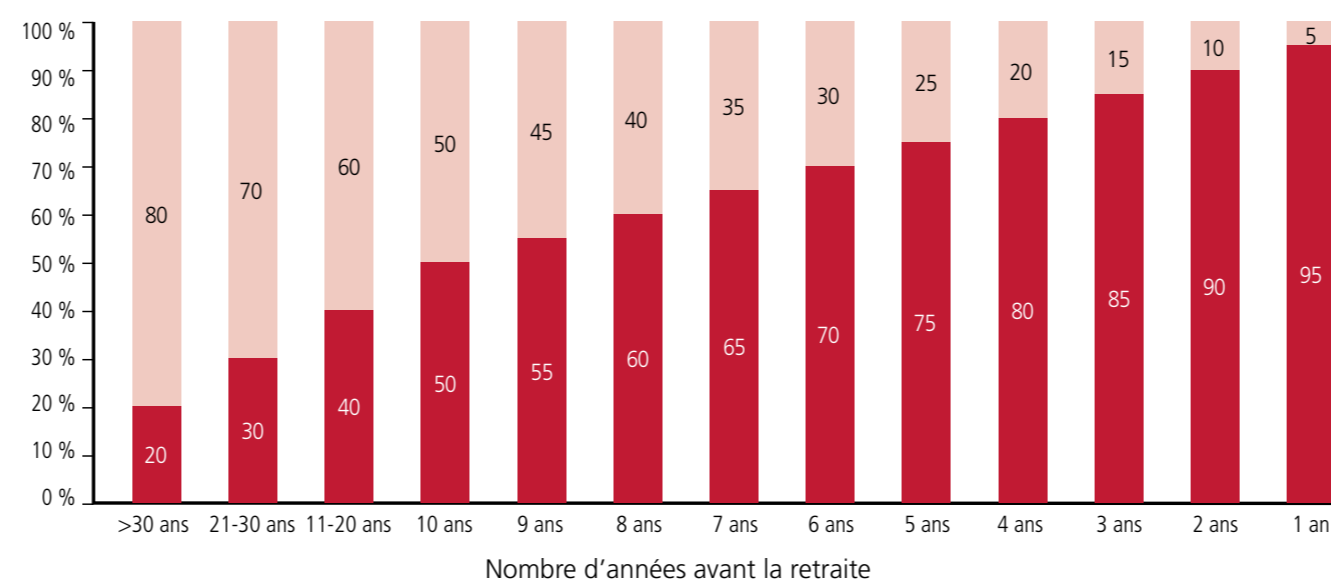
OU

➔ **Vous confiez le pilotage de votre contrat** en optant pour l'arbitrage automatique et progressif de votre épargne vers le fonds euros.

Ce mode de gestion vous permet de bénéficier d'une gestion financière dynamique en début de contrat et de sécuriser progressivement votre épargne à l'approche de la retraite. Ce mode de gestion est incompatible avec l'investissement en SCPI.

L'arbitrage automatique ne modifie pas le choix des supports financiers que vous avez sélectionné, mais réduit progressivement leur part dans votre épargne au profit du fond euros sécurisé.

Répartition de votre épargne en fonction de la durée d'adhésion



Supports en unités de compte
Fonds euros

DES OUTILS DE PILOTAGE PERFORMANTS SUR INTERNET

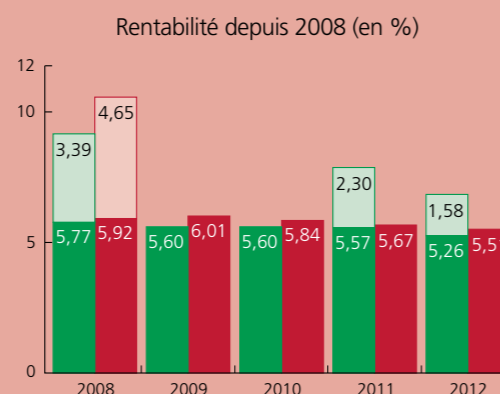
- Consultation de la situation de votre compte retraite sur l'**Espace Assurés** :
- Suivi quotidien de la performance de vos placements
- Informations sur les supports financiers

2 fonds SCPI

(Société Civile de Placements Immobiliers) offrant des rendements d'une régularité exceptionnelle :

Immorente : Principale SCPI de rendement "murs de magasins"

Efimmo : SCPI de rendement "bureaux"



Immorente : Taux de distribution (rendement) / Taux de revalorisation
Efimmo : Taux de distribution (rendement) / Taux de revalorisation

4 Vous bénéficiez de garanties pour votre retraite

➔ **Des garanties pour votre futur rente**

Table de mortalité garanties à l'adhésion pour tous versements effectués sur l'adhésion, y compris pour la réversion (Hors transfert entrant)

- Table de mortalité en vigueur chez l'assureur au jour du transfert entrant
- Taux technique de rente choisi par l'adhérent au jour de la liquidation de sa retraite
 - ✓ Taux technique en vigueur chez l'assureur à la date de liquidation
 - ✓ Taux technique de 0 % qui minore la rente en début de retraite mais assure des revalorisations plus confortables dans le temps

➔ **Le choix entre 4 options de rente** pour tenir compte de votre situation familiale et patrimoniale le jour de votre retraite :

1. Rente à vie non réversible
2. Rente à vie non réversible avec annuités garanties
3. Rente à vie réversible de 30 % à 200 % au profit du bénéficiaire désigné
4. Rente à vie réversible à 200 % au profit du bénéficiaire désigné avec annuités garanties.

Avec l'option annuités garanties, vous avez la certitude que votre retraite sera versée à vos ayants droit, quoi qu'il arrive, pendant une durée qui peut aller jusqu'à 25 ans.

La rente est versée trimestriellement à terme échu et bénéficie d'une revalorisation annuelle.

Que se passe-t-il en cas de décès avant le terme du contrat ?

- **L'épargne acquise** est reversée sous forme de rente à vie au bénéficiaire de votre choix.
- **L'option plancher-décès** souscrite à l'adhésion, permet de compenser une éventuelle moins-value constatée au jour du décès.

